

Cadre réservé à l'IFRES

Reçu le :

- ☐ Formation en 1 an ou ☐ Formation en 2 ans (décision de la commission)
☐ Contrat pro ☐ Période Pro ☐ Contrat d'apprentissage

Photo d'identité

- ☐ CAP MARBRERIE DU BATIMENT ET DE LA DECORATION
- ☐ CAP TAILLE DE PIERRE
- ☐ BREVET PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA PIERRE
- ☐ BREVET DES MÉTIERS D'ART GRAVURE SUR PIERRE

NOM :

PRÉNOM :



Ne pas éditer le dossier en impression recto/verso

LE CANDIDAT

☐ Mme ☐ M. NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :(obligatoire)

N° Identifiant National Elève (I.N.E.) : (9 chiffres + 2 lettres)
(N° indiqué sur le bulletin de notes ou à défaut contacter votre ancien établissement scolaire)

Adresse du candidat (en majuscules) :

Code postal : Ville :

Contact du jeune : Portable : Mail :

N° Sécurité sociale :

Permis de conduire : ☐ Oui ☐ Non ☐ En cours

Représentant légal :

☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur

Mme, M. Nom : Prénom :

Portable : Mail :

Educateur : Téléphone : Mail :

Accompagnement :

Avez-vous besoin d'adaptations au regard d'une problématique de santé ? :

☐ oui ☐ non

(Ex : aménagements d'épreuves aux examens...)

Reconnaissance administrative de travailleur en situation de handicap :

☐ oui ☐ non ☐ en cours

(RQTH, AAH...)

Niveau scolaire :

Situation avant le contrat (scolaire, chômage, autre), préciser :

Dernière classe (ou année) suivie :

Intitulé **précis** du dernier diplôme ou titre **préparé** :

Diplôme ou titre le plus élevé **obtenu** :

Si l'apprenti a déjà signé un précédent contrat d'apprentissage :

Numéro du contrat :

L'ENTREPRISE

Avez-vous déjà trouvé votre entreprise : ☐ oui ☐ non

Nom de l'entreprise :

Nom du contact :

Téléphone :

Si oui, merci de faire compléter la promesse d'embauche jointe
par l'entreprise d'accueil et de la déposer avec le dossier.

A retourner à l'IFRES

PROMESSE D'EMBAUCHE

Nom et prénom de l'apprenti (e) :

Formation choisie :

Date prévue de démarrage du contrat :

Rémunération : ☐ SMIC ☐ SMC

Indemnités repas : oui / non

ENTREPRISE

Merci de remplir tous les champs

Nom de l'entreprise : Nom du/des gérant (s) :

Adresse de l'exécution du contrat :

Code postal et ville :

Téléphone :

Mail :

N°SIRET :

Code NAF : Nbres salariés :

Code IDCC de la Convention Collective :

Nom de votre OPCO :

Nom de votre caisse de retraite :

L'employeur est-il un ascendant de l'apprenti : ☐ oui ☐ non

Maître d'apprentissage

Nom et prénom :

Date de naissance :

Emploi occupé dans l'entreprise :

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :

Mail :

Les documents du contrat d'apprentissage vous seront envoyés par mail pour signature définitive.

Signature et cachet de l'entreprise :

Fait le :

Merci de retourner la promesse d'embauche complétée par mail : info@ifres-formation.fr

PIECES A JOINDRE

CONSERVER

(les dossiers incomplets ne seront pas traités)

- ☐ 1 photo d'identité récente (à coller sur la 1^{ère} page du dossier)
- ☐ Copie de la carte d'identité française (recto/verso) ou carte du passeport
- ☐ Pour les étrangers hors CEE :
Copie de la carte de séjour autorisant à travailler sur le territoire français (recto-verso)
- ☐ EXEAT (certificat de radiation) à demander au collège ou lycée
- ☐ Copie du/des diplômes obtenus ou relevé de notes (CAP, BEP, CFG, BAC, BREVET, ...)
- ☐ Copie de la carte vitale et attestation de sécurité sociale ou CMU (téléchargeable sur le site AMELI)
- ☐ Attestation de la journée Défense et Citoyenneté (ou de recensement pour les mineurs)
- ☐ Attestation d'assurance civile pour l'année scolaire (à demander auprès de votre assurance habitation)
- ☐ Certificat médical d'aptitude au sport (sauf pour les candidats BP et CAP en 1an)
- ☐ Fiche d'aptitude médicale à l'embauche (délivrée par la médecine du travail)
- ☐ RQTH (Reconnaissance « Qualité Travailleur Handicapé »)
Copie de votre carte ou tout document administratif
- Si vous étiez apprenti (e) ou en Lycée Professionnel :
 - ☐ Copie de la formation échafaudage/ travaux en hauteur
 - ☐ Copie de la formation SST (Sauveteur Secouriste au Travail)
 - ☐ Copie anciens contrats

DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier peut être déposé aux horaires d'ouverture du CFA à l'adresse suivante :

IFRES

48, rue du Sidobre – 81210 LACROUZETTE 05 63 50 62 72

Ou envoyé par mail à : info@ifres-formation.fr

Important : Dépôt du dossier

Le dossier de candidature doit être déposé complet, même sans employeur, le plus rapidement possible **(accompagnement par le CFA dans votre recherche d'entreprise).**

Dépôt du dossier : Du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Aucune place ne peut être réservée sans contrat signé ; l'inscription devient définitive avec le dépôt de la promesse d'embauche et dans la limite des places disponibles.

A conserver par l'alternant

LISTE DES FOURNITURES :

CONSERVER

- ☐ 1 rapporteur
- ☐ 1 équerre
- ☐ 1 compas de marque STAEDLER ou similaire avec réglage par vis micrométrique + rallonge
- ☐ 1 règle graduée 40 cm
- ☐ 1 équerre 45° minimum 32 cm avec bord anti tâches
- ☐ 1 équerre 60° minimum 32 cm avec bord anti tâches
- ☐ 1 paire de ciseaux
- ☐ Crayons à papier (en bois) : HB et 2B
- ☐ 1 taille-crayons
- ☐ 1 gomme plastique blanche (de marque STAEDLER ou ROTRING par exemple)
- ☐ 1 carnet de croquis **CANSON** format A5

- ☐ 1 calculatrice scientifique type collège (exemple FX92) pour les CAP
- ☐ 1 calculatrice scientifique (Casio graph 25 + E) pour les BP et BMA
- ☐ 2 classeurs grand format (dos 8 cm)
- ☐ 1 jeu d'intercalaires grand format (8 touches)
- ☐ 1 jeu d'intercalaires grand format (6 touches)
- ☐ Pochettes transparentes perforées, pour classeur grand format
- ☐ Feuilles A4 perforées simples et doubles
- ☐ Stylos (Noir, Bleu, Rouge, Vert)
- ☐ Surligneurs
- ☐ 1 clef USB 4 GB (minimum)
- ☐ 1 tenue de sport (tennis, jogging)
- ☐ Critérium : mines 2H ; HB en 0,5 et 2 mm
- ☐ Pochette de crayons de couleur
- ☐ Pochette de feutres de couleur
- ☐ Ruban à dessin de type a=marque TESA
- ☐ 1 classeur grand format (dos 8 cm)
- ☐ Pochettes transparentes perforées, pour classeur grand format
- ☐ 2 cadenas
- ☐ 1 tenue de travail
- ☐ 1 paires de chaussures/bottes de sécurité

A conserver par l'alternant

AUTORISATIONS

SORTIES

Dans le cadre de la formation, l'IFRES est amené à organiser des sorties pédagogiques ou péri-éducatives à destination des alternant(e)s. Ces sorties se déroulent pendant le temps de la formation assuré par l'IFRES. Elles sont encadrées par les équipes pédagogiques et éducatives de l'établissement.

Les alternants sont véhiculés par nos soins dans les véhicules de l'établissement ou en car, mini-bus, train, avion si nécessaire (possibilité de voyage à l'étranger dans le cadre de la mobilité européenne).

Nous vous demandons de bien vouloir compléter l'autorisation de sortie ci-dessous permettant la participation à ces visites pédagogiques.

- **Alternant (e) mineur (e) :**

Je soussigné(e)..... , responsable légal de

- **Alternant(e) majeur(e) :**

Je soussigné(e)

Atteste :

- Être couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle accident corporel.
- Avoir pris connaissance des conditions d'encadrement et de transport mis en place par l'IFRES.

Autorise les responsables à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident ou de problème concernant la santé et la sécurité du participant, et à faire procéder aux interventions nécessaires en cas d'urgence.

DROIT A L'IMAGE

ALTERNANT(E) MINEUR(E)

Autorise l'IFRES à filmer, photographier et interviewer mon fils/ma fille :

☐ Oui

☐ Non

ALTERNANT(E) MAJEUR(E)

Autorise l'IFRES à me filmer, à me photographier et m'interviewer :

☐ Oui

☐ Non

Et à reproduire et utiliser les photographies et/ou vidéos me représentant, ainsi que mes propos le cas échéant, aux fins d'utilisation et/ou d'édition de produits audiovisuels, radiophoniques, téléphoniques, multimédias, sites d'internet, réseaux sociaux numériques, papiers, relatifs à l'information sur les formations et les professions, destinés à être diffusés et exploités, à titre gratuit ou onéreux, par l'IFRES ou par ses partenaires, en France et à l'étranger. Dans le cadre de sa communication interne, l'IFRES pourra également reproduire et diffuser mes propos et mon image (photos et/ou vidéos).

La présente autorisation vaut pour une durée maximum de quinze ans. Je renonce expressément à toute contrepartie pécuniaire au titre de cette autorisation.

Fait le :

Signature précédée de la mention « **bon pour accord** »

A :

A retourner à l'IFRES

Bulletin d'adhésion ANA (annuel)

ANA – l'association des Anciens et Nouveaux Apprentis IFRES

1 - Renseignements sur l'adhérent

Mme M. (nom, prénom) :
Adresse :
Date de naissance :/...../.....
Adresse mail :@.....
Téléphone :

2 – Montant de l'adhésion

Le montant de l'adhésion est fixé à 10 € par année. Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de **l'association des Anciens et Nouveaux Apprentis IFRES**.

3 - Engagement d'adhésion

Je soussigné(e)

Si l'adhésion concerne un mineur

Je soussigné(e)

agissant en qualité de représentant légal de

demande d'adhérer à cette association et reconnaît que l'adhésion entraîne l'acceptation et le respect des statuts et du règlement intérieur mis à ma disposition au siège de l'association.

- **autorise / n'autorise pas** (barrer *la mention inutile*) l'association des Anciens et Nouveaux Apprentis IFRES pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, l'image de la personne adhérente, et cela sur tout type de support.

- **accepte / n'accepte pas** que mon nom et prénom soient affichés publiquement.

- **autorise / n'autorise pas** que ces informations puissent être cédées et/ou échangées à des partenaires de l'association.

Date et signature de l'adhérent et le cas échéant de son représentant légal.

Par ailleurs, les présentes informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'association des Anciens et Nouveaux Apprentis IFRES.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'association :

Siège social : association des Anciens et Nouveaux Apprentis de l'IFRES 48, Rue du Sidobre 81210 LACROUZETTE

A retourner à l'IFRES

FICHE MÉDICALE

NOM :

PRÉNOM :

Merci de joindre la copie du carnet de santé avec les vaccinations à jour.

Groupe sanguin :

Facteur Rhésus :

Allergies ou médicaments non supportés :

Autorisation est donnée à la direction de l'IFRES, en cas de maladie ou d'accident survenue à l'alternant(e) au cours des journées ou des semaines passées dans l'établissement à :

- ☐ Le/la faire examiner par un médecin
- ☐ Le/la faire hospitaliser
- ☐ Le/la faire opérer
- ☐ Le conduire avec un véhicule du CFA jusqu'au médecin le plus proche.

Il est fortement conseillé aux parents/responsable légal ou à l'alternant(e)majeur(e)

-  D'informer la direction de l'IFRES :
en cas de tous problèmes de santé, avec ou sans traitement médical
-  De mettre à disposition certains médicaments « basiques » (antalgique sans opiacé, pansement digestif, anti-nauséeux) car l'IFRES n'est pas habilitée à fournir tout type de médicaments. Cette disposition est obligatoire pour les internes, l'IFRES ne disposant pas de personnel soignant.

Fait le :

à :

Signature du (ou de la) responsable(e)légal(e) ou alternant(e) si majeur(e)

A retourner à l'IFRES

INTENDANCE

CONSERVER

SITUATION

Scannez notre QR Code et réalisez une visite de l'établissement.



TRANSPORT

Une liaison Castres-Lacrouzette est assurée gratuitement par nos soins en mini-bus à l'arrivée du train en gare de Castres.

Départ du mini-bus de la gare SNCF de Castres : Lundi à 13h00 exactement.

Départ du mini-bus de l'IFRES de Lacrouzette : Vendredi à 11h30.

L'IFRES AYANT MIS EN PLACE UN HORAIRE AMENAGE AFIN DE BENEFICIER DES HORAIRES DES TRANSPORTS EN COMMUN, IL EST FORTEMENT RECOMMANDE D'ANTICIPER LE VOYAGE ALLER-RETOUR EN FONCTION DES ALEAS DES TRANSPORTS PUBLICS. (panne sur la ligne, train annulé, bus de remplacement, etc.)

En cas de retard en gare de Castres, l'apprenti devra prévenir au plus tôt le secrétariat de l'IFRES et devra se rendre au CFA par ses propres moyens.

Pour information BUS LIO LIGNE N°769 / COÛT 2€ :

CASTRES > LACROUZETTE									
JOURS SEMAINE		LMMeJV	Me	LMMeJV	LMJV	Lu	Lundi à vendredi		LMJV
PÉRIODES SCOLAIRES		•	•		•	•	•		•
VACANCES DE NOËL									
VACANCES TOUSSAINT - FÉVRIER - PÂQUES		•		•		•	•		
PÉRIODE ÉTÉ									
CASTRES	Gare routière / SNCF  	06:30	12:10	12:10	12:10	12:50	17:10	17:10	18:10
	Les Cedres	06:35	12:15	12:15	12:15	12:55	17:15	17:15	18:15
	Jean Monnet	06:40	12:20	12:20	12:20	13:00	17:20	17:20	18:20
	Borde Basse	I	12:25	I	I	I	17:25	I	18:25
	Les Salvages	06:43	12:28	12:23	12:23	13:03	17:28	17:23	18:28
BURLATS	Burlats	06:48	12:33	12:28	12:28	13:08	17:33	17:28	18:33
	Burlats Mairie	06:49	12:34	12:29	12:29	13:09	17:34	17:29	18:34
LACROUZETTE	Maison de Retraite	06:57	12:42	12:37	12:37	13:17	17:42	17:37	18:42
LACROUZETTE	Place Thérion  	06:58	12:43	12:38	12:38	13:18	17:43	17:38	18:43

VIE DE L'APPRENTISSAGE

La formation à l'IFRES est gratuite.

Toutes les informations complémentaires seront données dans un livret d'accueil distribué à la rentrée à chaque inscrit ainsi que le règlement intérieur et le livret d'apprentissage.

A conserver par l'alternant

INTENDANCE

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

L'internat est situé sur le site de Labessière, chalets mis à disposition par la mairie de Lacrouzette. L'interne doit se munir d'1 drap housse 1 personne, 1 taie d'oreiller et 1 drap plat ou un duvet.

La restauration est un partenariat avec Le Clos de Siloë, les repas sont uniquement remis en température au CFA (liaison froide).

PENSIONS IFRES

Je choisis la formule (*entourer votre réponse*)

INTERNE	DEMI-PENSIONNAIRE (repas du midi)	EXTERNE
---------	-----------------------------------	---------

Régime alimentaire particulier :

l'IFRES exige un certificat médical du médecin ou diététicien(ne) indiquant les préconisations prescrites.

Les frais d'internat s'élèvent à 130€/semaine pour les apprentis en pension complète.

La ½ pension coûte 27 €/semaine.

La pension est à régler 1 semaine avant chaque regroupement et au plus tard le lundi dès l'arrivée.

Les commandes étant réalisées 10 jours à l'avance auprès du prestataire, elles sont ajustées à l'arrivée des apprentis le lundi 14h. Toute absence du lundi soir au mardi midi n'étant pas signalée, les repas et nuitées seront facturés.

- ☐ 12 ou 11 chèques (selon l'année de formation) de frais de restauration et d'hébergement (ils seront encaissés successivement à la fin de chaque stage)
- ☐ *virement est possible, merci d'en faire la demande. Nous joindrons le RIB de l'IFRES*

CAUTIONS IFRES

Montant	A remettre au + tard	Dépôt de garantie
180€	A l'inscription	Le chèque sera utilisé seulement si détérioration ou en cas d'impayé(s).
150€	A l'inscription	La caisse de 1 ^{er} équipement Le chèque sera restitué en début de 2 ^{ème} année lorsque l'OPCO aura réglé la facture.

- ☐ **J'ai pris connaissance des tarifs de caution, restauration et hébergement mis en place par l'IFRES.**

Signature alternant (ou représentant légal si mineur) :

INFORMATIONS POUR LA FAMILLE OU L'ALTERNANT

A retourner à l'IFRES

A CONSERVER

LES HORAIRES DES STAGES A L'IFRES

- Lundi : 14h00 (début des cours) – 18h00
- Mardi à jeudi : 8h00- 12h00 et 13h00 – 18h00
- Vendredi : 8h00 – 11h30

Aides attribuées :

- Aide au 1^{er} équipement professionnel
- Aide individuelle au permis de conduire (suspendue depuis février 2026)
- Carte étudiant des métiers

Les contacts à l'IFRES :

- ☞ Mme Isabelle Andréo : Direction générale
- ☞ Mme Magali Montaud : Vie de l'apprentissage

Les absences :

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être signifiée le jour même par téléphone le plus tôt possible puis justifiée impérativement par courrier ou mail

Seuls les motifs d'absence suivants avec justificatifs seront pris en compte :

- Arrêt de travail
- Visite médicale
- Convocation à l'examen s'il n'a pas lieu à l'IFRES
- Congés pour évènement familial (voir art. L3142-1)

Les congés payés sont pris hors période de formation à l'IFRES.

Semaine d'intégration :

La 1^{ère} semaine de stage est consacrée à l'intégration de l'apprenant(e) : accueil de la direction, découverte de l'infrastructure, tests de positionnement et exercices en informatique, formation sur la sécurité et santé au travail.

L'IFRES accompagne l'alternant(e) dans son cursus de formation en validant son projet et en adaptant son parcours personnel.

Équipement de protection individuelle (tenue de travail) : Fourni par l'entreprise ou par l'IFRES sur demande de l'entreprise (ne pas oublier de renseigner la taille des vêtements).

A conserver par l'alternant